



FORMATION AIPR CONCEPTEUR

Numéro d'agrément 1675

PRIMUS
FORMATION

Mise à jour le 26/09/2024

Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux - Niveau : Concepteur

+/- 7h00

5 ans

Programme de formation - modalités pédagogiques

ORGANISATION

OBJECTIF DE LA FORMATION AIPR

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable d'organiser la prévention lors des interventions à proximité des réseaux et de maîtriser le contenu de l'AIPR Opérateur et Encadrant. Préparer et obtenir l'examen AIPR sous forme de QCM.

PUBLIC

Tout salarié (maitre d'ouvrage, maitre d'œuvre, prestataire) devant intervenir en préparation ou suivi des projets de travaux.

MOYENS HUMAINS

Intervenants ayant le niveau Concepteur avec une attestation de compétence en cours de validité.

MOYENS TECHNIQUES

- Support PDF du programme AIPR CONCEPTEUR
- Ordinateur
- Vidéoprojecteur
- Tablettes

PRE-REQUIS

- Maîtrise orale et écrite de la langue française
- Savoir utiliser une tablette

NOMBRE DE PARTICIPANT

- De 4 à 8 personnes

LIEUX

- Intra ou Inter-entreprise

DURÉE

- +/- 7h00

VALIDATION

- Examen par QCM « Concepteur » via la plateforme en ligne du Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires
- Délivrance d'une attestation de compétences ou d'échec
- Remise d'un livret de fin de formation AIPR

TAUX DE RÉUSSITE

en cours

TAUX SATISFACTION

en cours



90%
THÉORIQUE

6h

10%
PRATIQUE

1h

PROGRAMME

90%
THÉORIQUE

6h

L'impact de la réforme de protection à l'endommagement des réseaux sur le chantier, votre rôle, vos responsabilités, vos obligations avant et pendant les travaux :

- La réglementation DT – DICT – Principaux points de repères
- La réglementation AIPR (Autorisation d'intervention à proximité des réseaux) – Évaluation
- Définitions et glossaire
- Les différents acteurs de la réforme DT – DICT
- Les types de réseaux concernés (DT – DICT)
Les cas de dispense
- Le fonctionnement du système (DT suivie d'une DICT – DTDICT conjointes) – Évaluation
- L'exécution des travaux
- Exercice de QCM AIPR concepteur

10%
PRATIQUE

1h

- Examen par QCM « Concepteur » via la plateforme en ligne
- Délivrance d'une attestation de compétences ou d'échec

Les questionnaires en ligne comprennent 30 questions dont des questions dites « prioritaires ».

Ils doivent obtenir un score minimal pour valider l'examen : 60% du total des points maximum, soit 36/60.

Lors de l'examen en ligne, les candidats disposent d'un temps imparti pour répondre au QCM de 1h00.



Nos formations peuvent être accessibles à certaines formes de handicap. N'hésitez pas à nous contacter afin que nous puissions réaliser une analyse en amont avant votre inscription.

TARIF INDIVIDUEL

- Sur devis

TARIF GROUPE ET INTRA

- Sur devis

Délai d'accès

- 15 jours

TARIF EXAMEN SEUL

- Sur devis

Inscription

- Par téléphone ou mail

AGRÈMENTS

Organisme de formation enregistré auprès de la DIRECCTE sous le numéro 11770752377
Habilité pour la prise en charge des formations auprès des OPCO



Organisme de formation PRIMUS FORMATION

6 Rue des Prés Saint-Martin, 77130 Montereau-Fault-Yonne

Téléphone : 01 85 48 19 27 | www.primus-formation.fr | Mail : contact@primus-formation.fr

Siret 904 998 804 00010 - APE 8559B - RCS Melun